



Retraités des Finances !

Retraites : le Gouvernement vous ment !

Pouvoir d'Achat : moins 20%,
l'insupportable est atteint !

Le gouvernement, Sarkozy en tête, affirme que les retraités actuels n'auront pas de diminution de leur pension de retraite. En disant cela il commet un mensonge... par omission !...

Si, contrairement à ce qui a été décidé dans d'autres pays, il n'est pas prévu de réduction de la pension, un certain nombre de mesures déjà prises ou envisagées conduiront à une diminution des revenus disponibles pour tous les retraités si nous ne réussissons pas, avec les actifs, à imposer le retrait des projets gouvernementaux.

Une mesure quasiment passée sous silence, va dès cette d'année touchée de nombreux retraités vivant seuls (veuves et veufs, séparé-e-s ou divorcé-e-s). En 2010 pour le calcul de l'impôt sur les revenus de 2009 la demi-part supplémentaire attribuée jusque là aux personnes vivant seules et ayant eu des enfants est supprimée pour la majorité des contribuables. Celles et ceux qui en bénéficiaient vont la conserver jusqu'à la déclaration des revenus de l'année 2011 mais avec un plafonnement de la réduction d'impôt accordée par cette demi-part. Ainsi dès cette année de nombreuses personnes, non imposables à l'impôt sur le revenu, vont se retrouver imposables et de ce fait vont perdre l'exonération de taxe d'habitation et de redevance télévision, voir pour certaines de taxe foncière. La fin de l'année 2010 va être difficile pour de nombreuses personnes vivant seules.

D'autres mesures visant les retraité-e-s sont prévues sans que cela ne fasse l'objet de beaucoup d'annonces publiques.

Le gouvernement envisage de supprimer la déduction pour frais professionnels de 10 % obtenue il y a de nombreuses années par la mobilisation des retraités, ce qui conduirait à une augmentation significative de l'impôt sur le revenu de ceux déjà imposables et à rendre imposables un certain nombre de retraités.

Il envisage aussi de soumettre les retraités au même taux de cotisation de la CSG que les actifs. Ainsi les retraités imposables verraienr leur taux passer de 5,6 % à 7,5 % et les non imposables de 0 à 3,8 %. Il faut souligner que cette proposition a été formulée en « d'autres lieux », sous prétexte que les revenus moyens des retraités sont légèrement supérieurs à ceux des actifs.

Il envisage également de soumettre les retraités à la contribution solidarité autonomie (la journée de travail gratuit des salariés mise en place pour remplacer la suppression du lundi de Pentecôte) à hauteur de 0,3 % et de rendre obligatoire dès 50 ans la souscription auprès d'une assurance privée d'une assurance contre la « perte d'autonomie », alors que Sarkozy avait promis que ce risque serait pris en charge par la Sécurité Sociale, ainsi que le revendique la CGT.

Il envisage enfin, mais il n'est pas impossible que de nouvelles propositions régressives voient le jour, que l'allocation perte d'autonomie (l'APA) ne soit attribuée qu'aux cas les plus lourds, excluant ainsi de fait un certain de personnes qui bénéficient aujourd'hui de cette allocation ou pourraient en bénéficier dans l'avenir.

Vivre mieux notre retraite, c'est possible !

Nos pensions valent mieux que les milliards d'euros de cadeaux fiscaux offerts aux grandes fortunes, aux dividendes versés aux gros actionnaires du CAC 40, aux retraites dorées des grands patrons.

L'argent existe pour satisfaire ces revendications et répondre aux besoins de financement d'une autre réforme des retraites et de la dépendance en mettant à contribution tous les revenus non soumis à cotisation et les revenus financiers des entreprises. Promouvoir une autre politique de l'emploi qui débouche sur des ressources supplémentaires et une autre répartition des richesses sont aussi des solutions qui participent au financement d'une retraite juste et pérenne.

Des chiffres à méditer :
La fortune totale des 500 plus gros patrimoines français a augmenté de 25% en 1 an, passant de 194 à 241 milliards d'euros en 2009, soit à peu près le montant de la masse des pensions versées aux 15 millions de retraités.

Les retraités des Finances très présents le 7 septembre avec les salariés actifs ont toutes les raisons de poursuivre pour leurs revendications, à savoir:

- >Le minimum de retraite au niveau du SMIC
- >Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen
- >300€ par mois pour tous au titre du rattrapage
- >La pension de reversion à 75% de la retraite initiale
- >Le retour de la revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier et un rattrapage pour 2010
- >Le financement de la perte d'autonomie par la solidarité nationale

L'UFR CGT FINANCES appelle les retraités de Bercy et du semi public à se faire entendre en participant de nouveau et encore plus nombreux aux manifestations du 23 septembre, de ses suites et à la journée nationale d'action unitaire des retraités le 14 octobre dans toute la France et à toutes les initiatives auprès des Préfets, des élus et des représentants du patronat pour remettre par milliers, par dizaines de milliers les signatures recueillies sur les pétitions courant décembre 2010.